



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet

Bureau des affaires générales

Références : KL

Affaire suivie par M. LAMSAADI
04 50 33 61 10
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annczy, le mardi 16 juillet 2013

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

Circulaire

OBJET : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France – Dimanche 21 juillet 2013

Pièce jointe : Message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

A l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, qu'il vous appartiendra de lire, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire des associations représentatives des communautés persécutées juives et tsiganes.

Je vous rappelle également, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises ce dimanche 21 juillet 2013.

Le préfet

Georges-François LECLERC

Message de Monsieur Kader ARIF
Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants
Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat
français et d'hommage aux « Justes » de France. 21 juillet 2013

Il y a 20 ans cette année, par décret du 3 février 1993, le Président de la République, François Mitterrand, instituait une "Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français" (1940-1944)".

Depuis, Jacques Chirac en 1995 et le Président de la République François Hollande l'an dernier ont solennellement évoqué la responsabilité de la France dans les crimes commis pendant la seconde guerre mondiale.

Des persécutions qui, sur le territoire français, trouvèrent leur plus brutale expression dans la rafle du Vélodrome d'Hiver, les 16 et 17 juillet 1942. Ces jours-là, 12 000 hommes, femmes, enfants et personnes âgées furent raflés et parqués dans le Vél d'Hiv. Des heures d'attente, d'angoisse, dans des conditions effroyables, avec le pressentiment que le pire était à venir. De fait, ce qui les attendait c'était l'enfer d'Auschwitz.

Aujourd'hui, la Nation se souvient des 75 000 Juifs de France qui, à partir de 1941 et jusqu'en 1944, furent arrêtés puis déportés vers les camps de la mort. Une déportation au nom d'une idéologie macabre et destructrice, au nom de la haine de l'autre. Aujourd'hui, elle se souvient également des autres victimes des persécutions racistes, en particulier des Tsiganes.

En cette année 2013, souvenons-nous des grandes rafles qui suivirent en 1943 celle du Vél d'Hiv dans le sud de la France, à Marseille, Lyon, Nice, Nîmes...

1943, une année sombre pour la France et pour le monde. C'était il y a 70 ans.

Il nous appartient aujourd'hui d'honorer la mémoire des victimes, mais aussi de rendre hommage à ceux qui permirent par leur action de sauver de nombreux Juifs en France. Ces Justes furent aussi la France, celle des valeurs de la République.

Combien furent-ils, ceux qui, dans l'ombre, apportèrent ainsi un soutien souvent vital aux persécutés, sauvant notamment de nombreux enfants ? Plus de 3 500 sont aujourd'hui recensés par le Mémorial de Yad Vashem, mais nous voulons croire qu'il y en eut davantage, anonymes.

Aujourd'hui, c'est la Nation rassemblée qui s'incline avec respect devant les victimes et avec reconnaissance devant ceux qui s'opposèrent à la barbarie et qui sont l'honneur de la France.

Ils nous invitent tous à regarder notre passé avec lucidité.

L'an dernier, dans son allocution prononcée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv, le Président de la République François Hollande a réaffirmé l'engagement de l'Etat, au nom de la France, à protéger l'ensemble de ses habitants, à enseigner plus largement encore l'histoire de la Shoah - "Il n'y aura pas, pour la République, de mémoire perdue" - et à lutter sans relâche contre l'antisémitisme, le racisme, l'exclusion. C'est la condition de notre unité.

Kader Arif

Kader ARIF